

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération 39328-2024-16

Séance du 25 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le lundi vingt-cinq mars à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 19 mars 2024 qui a été adressée par mail le 20 mars 2024.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Yann ROTA, Gilbert CERUTTI, Sylvie LEFEBVRE, Thierry JANIER-DUBRY, Céline COLAS, Bertrand MONOT (8)

Excusés : Cédric CHARRIERE donne pouvoir à Isabelle TISSOT, Yann PATULA donne pouvoir à Sylvie LEFEBVRE (2)

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres votants : 8 +2

Date de convocation : 19/03/2024
Date de l'affichage : 26/03/2024

Secrétaire de séance : Sylvie LEFEBVRE

Objet : Clôture budget lotissement En Mal Pommier

Madame le Maire rappelle que ce budget annexe a été créé pour vendre onze parcelles constructibles dans le lotissement En mal Pommier.

Compte tenu de la vente de tous les lots et que toutes les opérations ont été passées et qu'il n'y a plus de mouvements sur ce budget,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de clôturer le budget annexe Lotissement En Mal Pommier le 26/03/2024.
- **D'intégrer** au budget communal 2024 le déficit constaté d'un montant de 51 215 .09 €.

POUR : 10 voix

Ainsi délibéré le 26 mars 2024, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2024-16 adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Sylvie LEFEBVRE



Le Maire,
Isabelle TISSOT

